DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Brésil | RETRAIT UNIQUEMENT

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE voyageur :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Copie de Carte d'identité :** Recto-Verso.

☑ **1 reçu original indiquant le RETRAIT du visa, délivré par le Consulat du Brésil à Paris :** Avec écrit au dos "J'autorise l'agence RapideVisa à procéder au retrait de mon passeport avec visa" en y ajoutant votre nom, prénom et signature.